

Bureau sociojuridique

Deux travailleuses sociales offrent un soutien à ceux et celles qui se retrouvent en difficulté pour remplir leurs obligations et faire valoir leurs droits, en lien avec la perte d'un emploi.

Ce qui nous semble essentiel, c'est de prendre le temps d'accueillir, d'écouter et de permettre aux personnes que nous rencontrons de se sentir dignes et prises en considération, pour que leurs démarches, souvent complexes, aboutissent.

Dans la majorité des cas, un entretien suffit, mais le suivi peut durer plus longtemps. Les problématiques sont multiples : accident, maladie, conflits relationnels, licenciement, chômage fautif... Il est parfois difficile de savoir à quelles assurances s'adresser. À l'heure des économies budgétaires, nous avons souvent l'impression qu'elles se renvoient la balle et qu'elles ne veulent pas entrer en matière. Les assurés se retrouvent démunis et perdent la possibilité de toucher des prestations.

Au fil des années, nous avons constaté une augmentation croissante des demandes d'informations, qui nous parviennent par téléphone et par e-mail. Cela représente un travail considérable de recherches et de correspondances, que nous ne comptabilisons pas dans nos statistiques. Heureusement, notre équipe de professionnels du travail social peut compter sur les précieuses collaborations établies avec les instances du chômage, ce qui facilite la clarification des dossiers.

Le bureau sociojuridique, en quelques chiffres :

Comment arrive-t-on à l'ADCN ?

31% par le bouche-à-oreille, 25% par l'ORP, 11% par les caisses ou l'office juridique (ORCT).

Qui sollicite l'aide sociojuridique ?

171 personnes (86 femmes et 85 hommes) pour 249 entretiens. La fréquentation reste stable en comparaison avec 2015 et 2016.

Situation des usagers au premier entretien :

62% au chômage, 20% à l'aide sociale ou dépendant d'autres assurances sociales, 18% encore en emploi.

Origine des usagers :

39% Suisses, 29%, étrangers avec permis C, 29% permis B, 3% permis L, N, F, G.

Niveau de formation :

44% n'ont suivi qu'une scolarité obligatoire, 34% sont au bénéfice d'un CFC ou d'une maturité, 9% ont suivi une formation continue en Suisse, 7% une formation supérieure à l'étranger et 6% une formation universitaire ou HES suisse.

Secteur d'activité professionnelle :

24% secondaire : 50% industrie mécanique et microtechnique, 22% horlogerie, 22% bâtiment

75% tertiaire : 26% nettoyages, 22% hôtellerie-restauration, 12% soin et social, 11% vente, 8% administration.

Difficultés contextuelles :

73% des personnes sont concernées : 29% santé, 28% ressources, 22% famille, 15% migration et intégration. Certains cumulent ces difficultés sociales.

Les demandes portent sur :

45% chômage, 40% travail, 15% autres assurances sociales, migration.

Chômage :

Sur les 108 demandes portant sur le chômage, 34 % impliquent des pénalités : 61% faute légère (1 à 15 jours), 22% faute moyenne (16 à 30 jours), 19% faute grave (31 à 60 jours). Un mois de chômage équivaut à 21,7 jours ouvrables. La notion de faute légère est relative, elle reste souvent douloureuse.

Types de réponses apportées :

30% : lettres explicatives aux organismes du chômage

16% : opposition aux caisses de chômage

16% : courriels, téléphone, email

13% : opposition à l'ORP

9% : infos, explications, formulaires

7% : opposition à l'Office des relations et des conditions de travail (ORCT)

4% : recours au Tribunal cantonal administratif

4% : demande de remise

Issues des démarches :

17% positives, 7% négatives, 79 % sans réponse.

Travail :

Nous traitons ces problématiques quand elles sont en lien direct avec le chômage.

Sur les 96 demandes :

50% : licenciement litigieux, 31% : délai de congé non respecté, problèmes de salaires, de certificats de travail, de vacances, 14 % liées à la maladie ou à un accident.

Types de réponses apportées :

45% courriers divers et recours au Tribunal des Prud'hommes, 32% opposition à l'employeur (motifs du licenciement, certificat de travail), 24% info conseil, 11% téléphone, email.

Issues des démarches :

21% des démarches ont été positives, 12% négatives, 67% sans réponse.

Équipe

Marie-Thérèse Delley est arrivée comme bénévole à l'ADCN il y a plus de 20 ans, après la fermeture de l'ADC de Colombier qu'elle avait contribué à créer. Elle a cessé son activité en juin 2017, afin de se consacrer davantage à ses petits-enfants. Bien qu'elle reste membre du comité de l'ADCN, nous tenons ici à lui témoigner notre reconnaissance et notre amitié.

Corinne DuPasquier quittera la permanence de l'ADCN en été 2018. Après 28 ans d'un engagement sans faille et après avoir mené tant de luttes au sein de notre association, il semble impossible de la remplacer ! Nous avons tout de même cherché une personne qui serait prête à reprendre cet engagement, afin de maintenir les prestations du bureau sociojuridique. Mais ce n'est pas chose aisée. Heureusement, elle conserve la présidence.

Nous pouvons toujours compter sur 10 bénévoles réguliers, sans lesquels nous ne pourrions pas mener à bien tous nos projets, ni le fonctionnement de l'association. Cette année, ils se sont montrés particulièrement engagés et d'un grand soutien.

Colloque élargi, formation d'équipe :

Neuf fois par année, nous rassemblons l'ensemble de l'équipe à une séance d'organisation et nous invitons régulièrement différents acteurs sociaux, afin d'approfondir notre connaissance du réseau.

Intervenants : Monsieur JF. Rosé "Nos questions concernant la déclaration d'impôts"; UNIA "le travail du syndicat et l'entrée en vigueur du salaire minimum"; "Florence Hügi" présentation des Café emploi; représentants des associations L'AMAR et le Droit de rester, Enzo Raia, chef de l'agence de placement "Endago".

Accueil et recherches d'emploi :

L'ADCN a accueilli cette année 532 personnes. Ce chiffre ne prend pas en compte les nombreuses personnes qui utilisent le parc informatique (en moyenne 10-12 personnes par jour), ni les personnes qui passent demander un renseignement, faire des photocopies, etc. mais auxquelles nous accordons aussi beaucoup de temps et d'énergie.

Les usagers, avec qui nous travaillons, participent tous à une « rencontre-emploi », séance permettant à chacun de se présenter et à nous de présenter l'association et ses missions. Les rencontres qui ont lieu le mardi et le vendredi matin, commencent par un échange collectif, puis chaque participant est dirigé vers un bénévole avec qui il va rédiger un dossier de candidature. Depuis 2015, les chiffres fluctuent peu ; en 2015 sur 517 usagers, 325 étaient de nouveaux arrivés, en 2016, ce sont 254 personnes nouvellement inscrites sur un total de 505 et en 2017, elles sont 239 sur 532.

Augmentation de la fréquentation en 2017. Nous recevons en moyenne 7 à 8 personnes par jour, ce qui représente sur l'année un total de 1324 entretiens. Chaque usager arrive avec des demandes différentes : CV, lettres de motivation, courriers administratifs... Pour se rendre compte du travail effectué par les bénévoles cette année, près de 1600 lettres de motivation ont été écrites.

Dans un souci d'amélioration, nous avons ajouté des catégories à nos statistiques. Notamment, les formations de nos usagers, ainsi que leur permis de séjour. Une grande majorité de nos usagers n'ont suivi que l'école obligatoire (301 personnes). Viennent ensuite les formations supérieures étrangères (71) et les CFC, suisses ou étrangers (66). Et en queue de peloton, se trouve la formation supérieure suisse (9).

Concernant les permis de séjour, c'est le B qui est le plus représenté avec 212 personnes, et ensuite le C (137), F+N (55) et L+G (14). Et nous avons reçu 114 Suisses.

Ateliers

« **Comment trouver un appartement quand on est dans la galère ?** » (en écho à la Soupe au caillou)

6 décembre : Atelier animé par le travailleur social, Thierry Humair, association Apollo. | 10 participants

Chômage et confiance en soi :

20 septembre : atelier animé par Thomas Noyer, psychothérapeute. | 6 participants

Atelier informatique :

À l'heure actuelle, ne pas maîtriser les outils informatiques de base représente un réel facteur d'exclusion. Cette compétence est devenue essentielle, car de plus en plus de services se dématérialisent et le chômage n'y fait pas exception. Durant ces ateliers, les participants bénéficient d'un soutien personnalisé qui correspond à leur besoin du moment, en lien avec le chômage (postulation en ligne, mise en page, gestion des e-mail.) 105 personnes ont bénéficié du soutien de notre équipe de bénévoles, menée par Carolina Pillonel, puis par Fabien Cortat.

Fit gym :

Tous les mercredis matin, en dehors des vacances scolaires, nous proposons, en partenariat avec le Mouvement des Aînés un cours de gym au Centre des Loisirs de Neuchâtel, sans inscription préalable, au prix de 5.-. La fréquentation est régulière (6 participants), nous avons rempli nos objectifs et cette activité est très appréciée.

Déclarations d'impôts :

Depuis plusieurs années, nous effectuons cette activité qui rencontre beaucoup de succès. 5 soirées de 2 sessions où les contribuables apprennent à remplir leur déclaration d'impôts grâce au programme *Click&Tax*, accompagnés individuellement par des bénévoles. | 90 participants

Événements :

Sortie d'automne :

26 octobre, excursion à Bâle pour rencontrer l'Association IGA, syndicat de travailleurs précaires, également membre de l'Alliance contre la ségrégation sociale, et visite du musée Tinguely. | 19 participants

Remerciements aux bénévoles pour les ateliers impôts :

28 avril, apéritif aux Caves de la Ville, offert par la commune de Neuchâtel

Fête d'été des bénévoles :

7 juillet, repas canadien et grillades

Fête de Noël :

14 décembre : soirée à la Case-à-Chocs. Fabuleux repas canadien et concert d'Olivier Tchimanga, musicien congolais engagé. | 40 participants

Soupe au Caillou "logement et précarité" :

17 octobre : Action collective organisée dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère. Elle a pour objectif de mettre en valeur les personnes qui subissent la précarité et de leur offrir un espace d'expression, ainsi que de la visibilité. Repas offert suivi par l'intervention de Thierry Humair, travailleur social spécialisé dans l'aide à l'accès au logement (Fondation vaudoise Apollo), et Maître Jeanprêtre de l'ASLOCA. Rédaction collective d'une lettre parue dans le journal *GaucheHebdo* et envoyée aux gérances, ainsi qu'aux GSR du canton. Action en partenariat avec l'ADC CdF, CARITAS, CSP et Feu VERT. | 80 participants.

Table ronde « Le chômeur face à la violence administrative » :

18 mai : suite à l'AG de l'ADCN. Intervenants : Valérie Gianoli : Cheffe du Service de l'emploi du canton de Neuchâtel, Franziska Lüthy, Avocate, responsable du Service juridique de Suisse Romande Procap ; Jocelyne Haller, travailleuse sociale, députée EAG au GC de Genève et membre du comité de l'OASI (Observatoire de la loi sur l'aide sociale et l'insertion, GE). | 33 participants.

Rencontres et collaborations :

Rencontre avec les responsables de la Caisse de chômage UNIA (nouvelle équipe et nouveaux locaux).

Fête des 40 ans de l'ADC Genève. Représentation du spectacle théâtral « Chômage, Tabous et Préjugés », inspiré du livre de l'ADCN, réalisé pour ses 30 ans.

Conférence organisée par l'association *Insertion NE* « La violence : une réalité au quotidien. Quand le processus d'insertion socioprofessionnelle devient violent »

Fête du 1^{er} mai au Péristyle de Neuchâtel.

Comité :

11 membres, 5 séances. Nous remercions Laurent Giauque qui quitte le comité après 3 ans d'engagement.

Réaction face à la nouvelle politique cantonale en matière d'emploi et d'action sociale (baisse des prestations sociales).

Préparation AG 18 mai avec table ronde sur la violence administrative.

Coordination :

Séance des deux permanents des deux ADC avec les responsables du Service de l'emploi, qui s'est réorganisé et comprend 2 offices principaux : l'ORCT (office des relations et des conditions de travail) et l'OMAT (office du marché du travail).

Lettre à M. Karakash, par rapport aux 4 commissions cantonales qui ont peu fonctionné en 2017. Le conseil de l'emploi s'est réuni une seule fois, la commission tripartite ne s'est pas réunie. La commission technique s'est interrompue, suite à la suppression des MIP. La CTIE (intégration des étrangers), très active, s'est modifiée, les ADC n'en feront plus partie, mais pourront être sollicités selon le sujet.

Réaction face aux stages de personnes placées en ISP.

Adhésion à Insertion NE, qui regroupe les programmes d'occupation de personnes placées par le chômage ou l'aide sociale.

Maintien de la carte de légitimation pour les chômeurs par le canton, à côté de la carte-culture de Caritas.

Manifestation de l'Alliance contre la ségrégation sociale (ADC de Suisse) devant le SECO à Berne « Halte au travail sur appel ». | 8 part. de l'ADCN

Perspectives

- Adaptation de l'ADCN à l'évolution des ORP : introduction des inscriptions en ligne.
- Reprise du bureau sociojuridique en août par une nouvelle assistante sociale bénévole à 20%. Recherche de fonds afin de la rémunérer à terme.
- Face à la précarisation de la population, importance de répondre à ses besoins et de l'aider à ne perdre ni sa confiance, ni son autonomie.

- Recherches de fonds pour maintenir, voire améliorer la qualité des prestations.
- Poursuite des ateliers et développement de nouveaux projets collectifs.

Remerciements

À tous ceux et celles qui font vivre l'association et qui participent à son soutien :

L'équipe qui est au front tous les jours, les membres du comité, les bénévoles, les autorités communales et cantonales, les membres de l'ADCN, les donateurs, les entreprises, les syndicats, les institutions sociales, les services sociaux, les administrations du chômage qui nous transmettent beaucoup d'infos et les avocats, qui nous donnent de précieux conseils.

Comité :

Corinne DuPasquier, *présidente*

Catherine Badertscher, Anne Bersot-Payrard, Marie-Thérèse Delley, Cédric Dupraz, Laurent Giauque, Anne Gruaz, Sarah Meyer, Hubert Péquignot, Henri Vuillomenet, Jean-Claude Wahler.

Laurent Giauque a quitté le comité en juillet 2017

Permanentes :

Aïcha Brugger et Corinne DuPasquier

Collaboratrice sociale et administrative :

Bénédicte Conti

Bénévoles :

Marie-Thérèse Delley, Suzanne Rosé, Thierry, Ramona Comanescu, Sarah Wilson, Fernanda Marques Schwob, Jean-François Rosé, Laura Luyanzi.

Contrats d'intégration professionnelle :

Jean-Michel Perrier, Margot Szymczyk Gagnier, Sandra Walter, Marc Corthésy, Sarah Mascle.

Bénévoles atelier informatique :

Carolina Pillonel, Fabien Cortat, Daniel Conti, Philippe Chopard, Chris Dos Santos, Anita Berger, Marie Grandjean.

Comptable :

Suzanne Rosé

Trésorier : Georges Schneider, expert-comptable (fiduciaire Muller&Christe)

Vérificatrices des comptes

Marie Grandjean et Carolina Pillonel

Comptes P+P au 31 décembre 2017 + budget 2018

Rubriques	no compte	Au 31.12.2016	Au 31.12.2017	Budget 2017	Budget 2018
Produits					
Subvention cantonale	6300	55 000.00	55 000.00	55 000.00	49 500.00
Subvention communale	6301	35 300.00	35 300.00	35 300.00	35 300.00
Dons en espèces	6000	9 689.20	13 503.00	10 000.00	15 000.00
Recherche de fonds extraordinaires	6004	-	-	-	-
Recettes diverses	6100	256.80	187.00		
Dissolution Réserve Espace Solidarités	6400	3 000.00	-		
Total des produits		103 246.00	103 990.00	100 300.00	99 800.00
Charges					
Salaires et charges sociales	4000	74 899.40	76 297.45	75 000.00	76 500.00
Déplacements	4001	361.80	570.00	450.00	1 200.00
Formation	4002	580.00	115.00	600.00	200.00
Location	4100	15 381.90	15 228.00	15 380.00	15 380.00
Entretien-rép. matériel	4317	1 395.90	1 336.85	1 500.00	1 400.00
Matériel bureau	4316	100.00	-	150.00	100.00
Frais informatiques	4318	1 665.40	915.60	1 700.00	1 500.00
Assurances incendie+resp.civile	4500	457.90	457.90	460.00	460.00
Journal Regard + RA + AG	4600	2 955.80	2 194.25	3 000.00	2 000.00
Fournitures de bureau	4700	1 142.80	1 108.90	1 250.00	1 200.00
Frais P.T.T.	4720	151.10	227.75	100.00	200.00
Téléphone, Internet	4730	838.75	922.80	800.00	900.00
Abon. journaux+documentation	4740	771.10	592.55	800.00	600.00
Dépliants, cartes de visite	4750	756.00	-	200.00	
Repas+permanence-café	4800	339.25	414.00	600.00	400.00
Aide financière aux chômeurs	4801	100.00	-	100.00	100.00
Contribution Espace Solidarités	4805	250.00	-	-	
Cotisations à autres associations	4900	220.00	420.00	220.00	420.00
Divers	4990	410.10	96.00	400.00	200.00
Animation	4991	809.70	1 925.55	800.00	800.00
Frais de coordination	4992	150.00	101.00		100.00
Total des charges		103 736.90	102 923.60	103 510.00	103 660.00
Résultat de l'exercice	4999	-490.90	1 066.40	-3 210.00	-3 860.00

Neuchâtel, le 31 décembre 2017

Bilan au 31 décembre 2017

		31.12.2016	31.12.2017
ACTIFS			
Caisse	1000	920.95	195.05
Poste	1010	35 780.55	40 374.45
Actifs de régularisation	1090	2 082.60	-
Totaux		38 784.10	40 569.50
 PASSIFS			
Passifs de régularisation	2001	4 386.70	5 105.70
Réserve :- salaires	2090	15 000.00	15 000.00
- activités collectives	2121	8 000.00	8 000.00
- informatique	2125	3 000.00	3 000.00
- Aide aux chômeurs	2123	2 000.00	2 000.00
Capital	2129	6 888.30	6 397.40
Résultat de l'exercice	2130	-490.90	1 066.40
Totaux		38 784.10	40 569.50